



## Territoire de Moulines

La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



## DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Moulin se distingue par :

- ✓ **une relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence,
- ✓ **une population totale et une population des demandeurs d'emploi moins âgées** (129 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale, 140 dans l'Allier ; pour les DE 108 versus 119 dans l'Allier) et un **taux d'activité des seniors** plus important (55 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 53 dans le département),
- ✓ **une population moins fragile**, avec une part de minima sociaux moins élevée,

- ✓ **une structure de l'emploi potentiellement moins pénalisante** avec une part limitée de l'emploi dans les secteurs fragiles\* (18% contre 21% dans l'Allier) et la sous-représentation de l'emploi industriel (moins d'un salarié moulinois sur 4),
- ✓ une hausse plus importante du **volume d'offres d'emploi** déposées (+8%),
- ✓ des effectifs en **formation initiale** en nette progression (+3,6% en un an),
- ✓ un **recours supérieur à la FPC des demandeurs d'emploi** tant quantitatif (nombre de DE formés en augmentation), que qualitatif (taux d'accès des DE à la FPC supérieur).

## DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Moulin se distingue par :

- ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (88 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur niveau de qualification (un tiers des DE est manoeuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié),
- ✓ **une faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par le recul de l'emploi salarié et une progression du nombre de DE inscrits,
- ✓ **une moindre qualité de l'emploi offert**, à la fois en terme de durabilité (1 offre sur 3) et de qualification (près

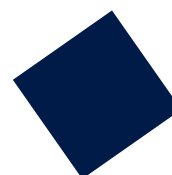
de 2 offres non qualifiées sur 5),

- ✓ **une moindre attractivité de l'offre de formation initiale** (-29 points par rapport à la région), ce qui peut contribuer au **déficit du solde migratoire des jeunes**,
- ✓ **un moindre recours à l'alternance** (2,1% contre 2,4% en région),
- ✓ **des besoins importants en formations d'aide à l'insertion** (près de trois quart des stagiaires) et **des stagiaires moins tournés vers la recherche de certification** (un stagiaire de la FPC sur huit augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire moulinois, 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle\*\***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente près d'un tiers des emplois du territoire.

- ✓ Avec une part de 48% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **moins représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. La proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est également **faible** (1 stagiaire sur 8 environ).



\* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

\*\* : La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





## POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	129	-	140	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,3 %	-	+ 1,1 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>- 14,2 %</b>	-	- 8,0 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	<b>8,7 %</b>	→	9,9 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	55 %	-	53 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	88	-	90	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	63 %	↘↘	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 3,1 %	-	- 2,3 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	40 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	<b>32 %</b>	→	28 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	<b>18 %</b>	→	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	<b>23 %</b>	→	27 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	36 %	→	33 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	23 %	→	22 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	87 %	→	88 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 12%	-	+ 8%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,4	↘	1,4	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	108	↗↗	119	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	41 %	↗	43 %	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	36 %	→	34 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	<b>+ 8%</b>	-	+ 2%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	35 %	→	38 %	↗	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	37 %	→	35 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	21	↗	21	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

**xx** : situation plus favorable

**xx** : situation moins favorable

**xx** : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

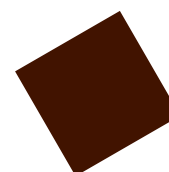
## FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	3,6 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	<b>103 %</b>	→	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	69 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	48 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

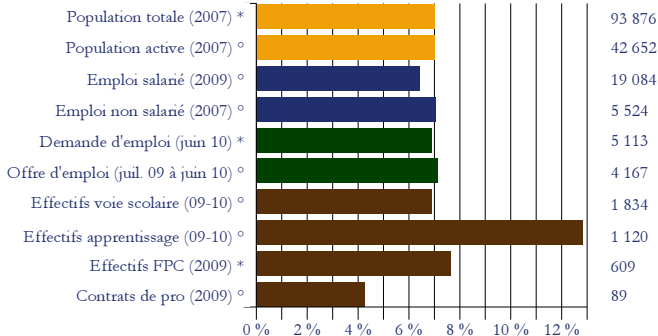
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	<b>1 %</b>	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	<b>8,2 %</b>	↗↗	6,7 %	→	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	64 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	<b>13 %</b>	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	<b>76 %</b>	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	<b>13 %</b>	↘↘	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	<b>2,1 %</b>	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec près de 94 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le territoire de Moulines est le 6<sup>ème</sup> territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 7% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active, l'emploi non salarié, la demande et l'offre d'emploi et pour les effectifs en formation initiale sous statut scolaire.

Le poids du territoire dans la région



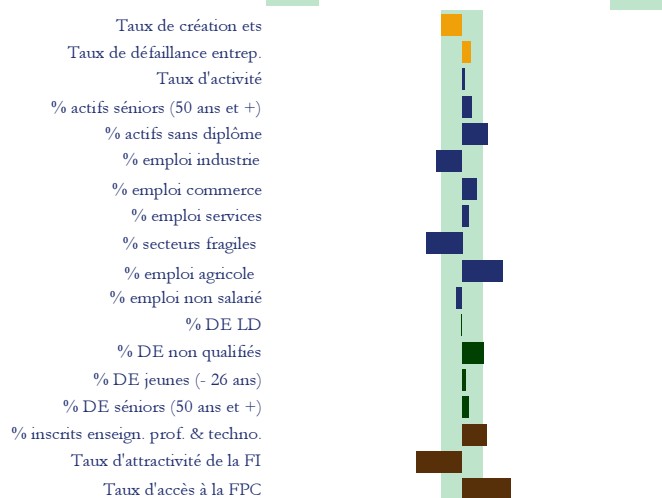
\* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (19 000 salariés, 6,4% du total régional), une situation encore plus marquée pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (89 entrées, 4,3%).

A l'inverse, le territoire de Moulines excède son poids moyen pour les effectifs inscrits en apprentissage (1 120 apprentis, 12,8%) et pour les sortants de FPC à destination des demandeurs d'emploi (près de 610 personnes, 7,7%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de création d'établissements moins élevé qu'au régional (13,6% contre 15,1%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce et les services (30% et 36%), au détriment de l'emploi dans l'industrie

Les principales spécificités du territoire



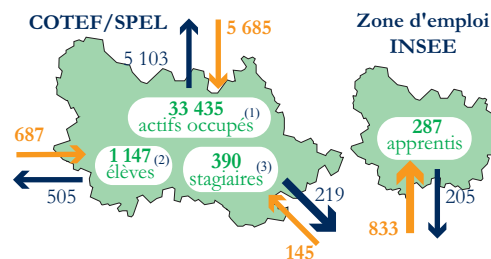
- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

(23%) et les secteurs fragiles (18%). Autre spécificité locale, l'emploi agricole (7,5%) est particulièrement représenté dans le territoire (6,1% dans le département). Le système éducatif local se caractérise par une part plus importante de l'enseignement professionnel et technologique en FI (71% des inscrits, 62% en région), malgré sa moindre attractivité (107% versus 132%) et un meilleur accès des DE à la formation (8,2% contre 6,7% en région).

La part importante des DE non qualifiés est le seul indicateur de fragilité spécifique des actifs moulineois.

Les mobilités sur le territoire



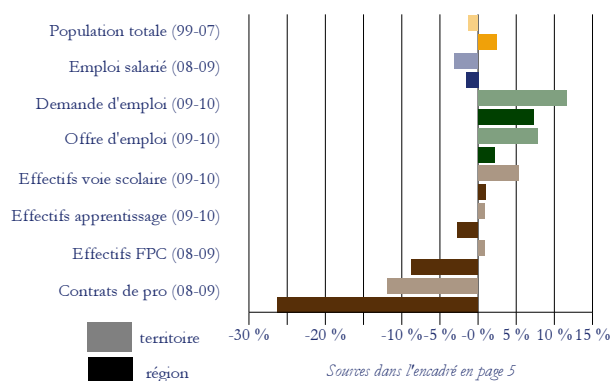
Sources dans l'encadré en page 5

Flux entrant Flux sortant xxx Résident et se forme (ou travaille) sur le territoire  
 (1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés  
 (2) : élèves en formation professionnelle ou technologique  
 (3) : stagiaires de la FPC à destination des DE

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux excédentaires pour les élèves, les apprentis et les actifs occupés, mais déficitaires pour les stagiaires de la FPC. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte tenu de la proximité et de la facilité d'accès à Vichy et Montluçon ou aux régions Bourgogne et Centre.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plus positif que celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié ou la demande d'emploi. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'offre d'emploi, les effectifs en formation initiale et en formation professionnelle continue ou la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Taux de rotation des entreprises** : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier, divisé par 2.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux d'accès à la FPC** : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source INSEE TDB social, BDSL

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

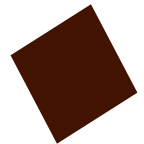
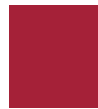
**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

